

LE CHOMAGE DES JEUNES

L'enfance et l'adolescence ne sont promues comme âges significatifs de la vie qu'à partir du XVIII^e siècle.

La jeunesse désigne une tranche d'âge allant de dix-huit (18) à trente cinq (35) ans.

Lors du recensement de la population et l'enquête annuelle sur l'emploi de l'I.N.S.E.E., les personnes qui répondent spontanément qu'elles sont actuellement sans emploi et qu'elles en recherchent un, constituent la population disponible à la recherche d'un emploi (P.D.R.E), donc des chômeurs.

D'autres ne se classent pas immédiatement dans cette catégorie (étudiants, ménagères, retraites), mais déclarent dans un stade ultérieur de l'interview rechercher un emploi, souvent à temps partiel. Ils constituent la population marginale disponible à la recherche d'un emploi (P.M.D.R.E).

Le Ministère de l'Emploi et de la fonction Publique (M.E.F.P.) a travers l'Agence Nationale Pour l'Emploi (A.N.P.E.) publie chaque année des statistiques sur le marché de l'emploi.

1- Définition internationale du chômage :

Est considéré comme chômeur au sens du Bureau International de Travail (B.I.T.) un organisme onusien, toute personne qui, « un jour spécifié ou une semaine spécifiée, n'a pas d'emploi, recherche un travail salarié, et est disponible, c'est – a – dire, a même de travailler immédiatement (sauf maladie bénigne) ».

Sont aussi comptabilisées les personnes qui, ayant trouvé un emploi, ne commenceront à travailler qu'à une date ultérieure, et les personnes mises à pied sans rémunération

2- Les causes du chômage :

Trois raisons sont généralement invoquées pour expliquer le chômage :

-la première se fonde sur l'existence de rigidités structurelles, l'inadéquation entre le système de formation professionnelle et les besoins qualitatifs des employeurs, ou encore la faible mobilité de la main-d'œuvre.

-la seconde raison très couramment admise, lie les fluctuations de l'emploi aux fluctuations du volume de la production. L'augmentation du chômage s'expliquerait alors par un ralentissement de l'activité économique ou un taux de croissance trop faible pour occuper l'augmentation de la population active disponible, ce qui expliquerait le chômage des jeunes

et dont les taux sont de : 52% pour l'enseignement supérieur, 54% au niveau technique et professionnel et plus de 62% pour les jeunes sans qualification.